



# FESTIVAL LES RDV DE L'AVENTURE

## PRIX DU GRAND TETRAS DU LIVRE D'AVENTURE

### Règlement de participation - Edition 2021

#### **ARTICLE 1**

À l'initiative de l'Association la Fabrique de l'Aventure domiciliée 2 rue de Pavigny, 39 000 Lons-le-Saunier, en partenariat avec la librairie indépendante "La Boîte de Pandore" située à Lons-le-Saunier, le Prix du "Grand Tétrà du livre d'Aventure " sera attribué le dimanche 21 mars 2021 à l'issue du Festival Les RDV de l'Aventure.

#### **ARTICLE 2**

Ce Prix récompensera le récit d'une expérience vécue par l'auteur en lien avec le voyage et l'aventure, écrit en langue française, dont la parution n'est pas antérieure au 1 janvier 2019. Il ne peut s'agir d'une réédition. Il doit exister une version papier du livre, qu'il soit à compte d'auteur ou par l'intermédiaire d'un éditeur.

Les ouvrages devront être expédiés en 4 exemplaires au plus tard le 1 décembre 2020 à l'association pour qu'ils soient distribués au comité de lecture. Ils ne seront pas renvoyés.

#### **ARTICLE 3**

Sur proposition de ses membres, le comité de lecture se réserve le droit de sélectionner les ouvrages indépendamment des candidatures.

#### **ARTICLE 4**

Le lauréat recevra une dotation d'un montant de 600 Euros.

#### **ARTICLE 5**

Le jury chargé d'attribuer le Prix est composé de 4 à 6 membres, dont un Président, issu du monde littéraire.

#### **ARTICLE 6**

Le jury délibère sur les livres retenus par le comité de lecture, en accord avec l'article 2.

#### **ARTICLE 7**

Le livre récompensé par le « Grand Tétrás » est désigné à la majorité absolue aux deux premiers tours, à la majorité relative au troisième tour. La voix du Président du jury compte double si deux ouvrages sont exaequo. Le choix du jury est sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de Prix s'il juge qu'aucune des œuvres présentées ne répond aux critères retenus à l'article 2.

#### **ARTICLE 8**

Les auteurs sélectionnés pour l'attribution du Prix devront se rendre disponible durant le festival Les RDV de l'Aventure pour venir présenter leur livre et échanger avec le public. La venue des auteurs sera prise en charge (transport hébergement nourriture), mais non rémunérée.

Le fait de présenter un livre à la compétition implique l'acceptation sans réserve des articles du présent règlement.